Commune de CHAMBOEUF

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2022

(Application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 5/07/2022,
- Approuve à l'unanimité le montant des subventions allouées aux associations
- Approuve à l'unanimité la mise à disposition du téléservice « Declaloc » pour les déclarations de meublés de tourisme et chambres d'hôtes
- Approuve à l'unanimité la location du local Alliade par la commune

Le Maire,

André CHARBONNIER



Affiché et mis en ligne le 27/09/2022